



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E72970

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2024

ÉDITÉ LE 06/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2006B00937

Siret : 493 387 823 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 15.3098.0

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 604910240011

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 604910240011

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ROBERGE COUVERTURE

RUE DE L'ANNEAU TECHNIQUE
14470 COURSEULLES SUR MER

Téléphone : 02 31 96 49 60

Portable :

Site Internet : www.robergecouverture.fr

E-mail : sarroberge@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
ROBERGE THIERRY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax : 02 31 96 72 02

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/05/2020
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	28/05/2020
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	18/06/2020
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	20/05/2021
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	20/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.